sence du mari, ils ne font point à des agandées dames, qu'ils encouragent même à signer pour leurs époux.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est se donner bien du mal en pure perte, l'arrêté est légal, des milles voisines en ont de même, pour annuler celui pris par le maire de Roubaix, le préfet devrait aussi annuler celui qui est en vigueur à Lille où nul ne songe à s'en plaindre.

Les confettis

M. Henri Carrette, maire, vient de prendre l'arrêté suivant contre le jet des confettis :

No. 1. — Sur de la ville de Roubaix.

Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884 :

Considérant que le jet abusif des confettis par les personnes, en tête de la cause de rixes et de disputes qu'il nous appartient de prévenir ;

Arrêtons :

Article 1er. — Le jet des confettis est interdit, sous quelque forme que ce soit, sur les places et boulevards et dans les rues et établissements publics de la ville de Roubaix.

Article 2. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nécrologie

Les funérailles de M. François Rogé, doyen d'âge de la Cecilia Roubaisienne et membre de la société de secours mutuels de St-Sauveur ont eu lieu lundi au milieu d'une très nombreuse assistance.

Parmi les assistants nous avons remarqué MM. Paul Fouquet, Emile Delporte, Oscar Lefebvre, Napoléon Liégeois, etc.

M. Etienne Delattre, secrétaire de la Cecilia a prononcé le discours suivant sur la tombe du défunt :

Cher et regretté camarade,

Au nom de la Cecilia Roubaisienne, je viens vous rendre l'hommage de nos regrets et notre plus sincère amitié.

François Rogé, notre doyen d'âge, a toujours fait preuve du plus grand attachement pour notre Société.

Au concours de Paris, en 1889, et à celui de Tourcoing, en 1892, il nous a vaillamment secondé, pour y remporter de brillants succès.

Sa mémoire restera grande dans le cœur de tous ses camarades et nous nous rappellerons des paroles qu'il a si bien dites à notre dernier banquet de Saint-Cécile et par lesquelles il aurait été heureux de voir triompher notre société en division d'excellence.

Croyez, cher ami, que nous travaillerons pour réaliser votre désir et que nous suivrons votre devise : « Toujours en avant. »

Adieu, François Rogé, adieu.

Chronique industrielle

Rien de bien saillant à signaler en ce moment, peut-être la situation peut-elle être envisagée avec plus ce confiance, dans tous les cas l'échauffaudinage pour l'hiver se poursuit très activement.

Jusqu'ici, d'assez importantes commissions sont parvenues les Etats-Unis spécialement pour Roubaix.

Quelques ordres se sont remis aussi pour les maisons de négoce faisant l'intérieur et il ne serait pas étonnant de voir une excellente saison d'hiver se faire.

Les froids violents de ces dernières semaines, quoique tardifs ont grandement aidé à l'écoulement d'une très grande partie des stocks que les débuts incohérents de la saison avaient fait garder presque intacts.

Les opérations de notre commerce étant basées sur la régularité des saisons, il est à souhaiter que les périodes de froid et de chaud reprennent leur cours normal.

La plupart des grandes maisons de détail de Paris ont fait leur ouverture 2'et, elles peuvent offrir des lainages à des prix stupéfiants qui dénotent malheureusement l'impossibilité pour les fabricant de tirer bénéfice sur de pareils articles.

Le terme qui avait une certaine fluctuation dans les premiers jours de la semaine semble s'être fixé dans des conditions assez pareilles.

Les peignés, dans les Buenos-Ayres, selon la qualité de 3 f. 60 à 3 fr. 85 et les Australies de 4 fr. à 4 fr. 30. Les autres textiles, genre assez demandé ont varié selon le numéro de 3 fr. 15 à 3 fr. 70. Malgré cela les prix des tissus n'ont pas encore subi de relèvement sensible.

Les blousses Buenos-Ayres ont fait, selon les qualités de 2 fr. 60 à 3 fr., pendant qu'on cotait les Australie 3 fr. à 3 fr. 60.

Cette semaine, la filature a paru s'alimenter plus facilement et la façon a vu ses prix se relever.

Aux Belges

Des comités se sont constitués dans différentes villes de la Belgique dans le but d'ériger par souscription, sur une des places de la ville de Tournai, un monument à la mémoire des soldats français morts au siège d'Anvers en 1832.

La Société des anciens officiers et sous officiers belges établie à Roubaix, a pris l'initative d'une souscription parmi les Belges habitant la région Nord de la France.

A cet effet, elle fait un chaleureux appel à ses compatriotes établisen France ou y travaillant, et elle ose espérer que tous, dans la mesure de leurs moyens, voudront contribuer à honorer la mémoire des héros français tombés pour l'indépendance de la Belgique.

Chers compatriotes, la France, d'accord avec les autres puissances, a non seulement garanti l'indépendance de notre patrie, mais, elle seule a donné ce qu'elle avait de plus précieux, le sang des plus vaillants de ses enfants.

De plus, depuis cette époque, la France a toujours été pour la Belgique une mère nourricière; un demi-million de nos compatriotes gagnent la vie en France.

Soyons donc reconnaissants envers cette noble et généreuse nation et prouvons notre gratitude en apportant tous notre obole pour l'érection de ce monument.

Les souscriptions seront reçues au siège de la Société, caté Gambrinus, à Roubaix ; chez MM. Dupont-Grupez, rue de la Chambre des Comptes, à Lille; A. Brackman, 35, rue du Midi, Tourcoing; L. Crépin, 15, rue Gauvain, Roubaix; L. Dubois, place du Pelmain, Roubaix ; F. Dancock, 34, rue de Lannoy; A. Dubois, rue St-André; F. Delré, 83, rue d'Oran; L. Liétart, Chemin-Rouge à Wasquehal.

Pour la Société :

Le secrétaire-trésorier, Le président,
L. CRÉPIN. A. BRACKMAN.

Le montant des souscriptions sera publié et adressé au Comité central de Tournai.

L'Union artistique et littéraire

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est dimanche à 6 heures et demie, qu'a eut lieu, à l'hôtel Ferraille, la réunion générale de l'Union Artistique, sous la présidence de M. J. Kossut.

L'objet de la réunion étant certaines modifications à apporter aux statuts, l'assemblée ne s'est pas occupée d'autre chose.

A l'unanimité le projet de statuts présenté par le comité a été adopté. Parmi les modifications importantes, citons le nouvel article 25 qui permet à l'Union d'ouvrir des concours.

Dans les limites des ressources de la Société, le Comité décide s'il y a lieu de distribuer soit des encouragements pour des travaux en relief ou en voie d'exécution, soit des ressources temporaires aux articles qui se trouvent dans le besoin.

Un concours sera organisé annuellement entre les jeunes artistes, littérateurs, musiciens, peintres, sculpteurs et graveurs, architectes, nés ou domiciliés dans les cantons de Roubaix et Tourcoing, suivant règlement et date à établir par le comité. Les concours sont organisés par les sect ons compétentes. Le Trophée est remis entre toutes les sections déterminera le roulement. Le jûg ment se fera à la majorité des membres sociétaires de la section.

Une somme de 125 fr. sera attribuée au lauréat du concours.

Plusieurs modifications apportées dans le conseil des membres occupant ces fonctions sont démissionnaires, pourtant le bureau conserve ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu sous peu, où les nouveaux statuts auront été approuvés par M. le préfet.

Le tramway à vapeur

Depuis dimanche matin, le car à vapeur vient jusqu'en face de la Fabrique Pauvre de réfection de la voie étant absolument terminés.

Les voyageurs n'ont donc plus à courir jusqu'à la *Barque d'Or*.

Un incident à la filature Vanlaethem

Vers vers trois heures de l'après-midi, une soixantaine d'ouvrieres discutaient avec animation sur la place du Pavés. Une délégation d'entre eux furent délégués auprès de M. Barreyer, commissaire central, qui les reçut aussitôt.

Renseignement pris auprès des ouvriers et de leurs patrons, MM. Vanhaelthem et fils, rue Saint-Antoine, voici de quoi il s'agit.

Les 150 ouvrieres de MM. Vanlaethem employient après avoir travaillé Lundi matin avaient trouvé close la porte porte de l'atelier pour la rentrée de une heure et demie.

MM. Vanlaethem avaient fait fermer l'atelier pour une question de salaire et de travail. Les ouvriers reprendrant sans doute le travail dans la matinée.

BELLE CHEVELURE

Donnez à vos cheveux du brillant de la souplesse et de la force en les frictionnant avec les huiles du Congo, baume végétal très parfumé au suc de fleurs et prépare par Victor Vaissier.

Pour les soldats blessés

Le Comité des Dames de Roubaix, de la Société Française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, vient de recevoir de M. le Président et du Secrétaire de la Société *La Lyre ouvrière*, la somme de cinq francs 20 centimes, provenant d'une quête faite pour les soldats blessés des armées de terre et mer, au concert donné le 10 mars courant, par la dite société.

Combat de coqs

Résultat du concours international.—Le prix, 1,000 fr., Les Deux, de Lille; 2e prix, 750 fr., Les Ires-Tout, de Roubaix; 3e prix, 500 fr., Les Amis Réunis, de Péronchies; 4e prix, 400 fr., la société Danlier, de Wallers; 5e, 400 fr., la société Arthur Ravalinghien, de Les Prairies; 6 prix de 225 fr., les Amis Réunis de Cortemarcq; l'Aile Cassée, d'Erre; l'Avenir, de St-Genois; le Café français, d'Aelbéke; 9 prix de 150 fr., Louis Lampe, d'Estaimbourg; l'élevage de la Drève, Tournai; Luglien Gesse, de Gorre; Ed Sia e, de Warcoing; les Amis Réunis, d'Halluin; les Becs Crochus, de Fournes; les Vrais Amateurs, d'Halluin; Félix d'Heygère, de Courtrai; les Ambulants, d'Italuin.

Chronique colombophile

La société de Pigeon Voyageur, sise rue de l'Epeule, 58, a décidé dans sa dernière réunion de faire pour la saison de 1895 les dressages suivants : 1. Seclin, tous les mercredis et dimanches, 3. Arras, tous les mardis, 3. Albert, tous les jeudis.

Pour les dressages de Seclin, la mise en poinçon sera la jour même du lâcher, pour ceux d'Arras et d'Albert la veille. Ces dressages commencent le 31 mars.

— Voici la liste avec leurs dates des concours organisés pour l'année 1895, par les sociétés colombophiles tourquoises

21 avril, Longueau 50 fr ; 28, Saint Just, 50 fr.; 5 mai, Chantilly, 100 fr.; 12, Chantilly, 100 fr.; 19 Chantilly, 100 fr.; 26, Chantilly, 100 fr.; 2 juin, Chartres, 1000 fr.; 2 juin, Orléans; 3000 fr.; 3, Chantilly, 100 fr.; 9, Chartres, 1000 fr.; 16, Saint Maure 16, Chantilly, 100 fr.; 23, Châteaudun, 1000 fr.; 30, Blois, 30, Chantilly, 100 fr.

7 juillet, Chantilly, 100 fr.; 14, Chantilly, 100 fr. 21, Chantilly, 100 fr.; 28, Chantilly, 100 fr.; 4 août, Chantilly, 100 fr.; 5, St-Jean, 50 fr.; 11, Orléans, 15, Chantilly, 100 fr.; 18, Chantilly, 100 fr.; 25, Chantilly, 100 fr.; 25, Chantilly, 100 fr.; 7000 fr. prix d'honneur.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 16 et 17 Mars 1895

		Versements			
Roubaix, Samedi	11	48	dont 22	nouv.	19.691
Id. Dim.	218	—	48	—	37.427 »
Lannoy —	34	—	3	—	6.690 »
Croix —	9	—	2	—	1.600 »
Wattrelos —	20	—	5	—	3.015 »
Ascq —	4	—	2	—	3.051 »
Totaux	384		82		72.377 »
		Remboursements			
Roubaix, Samedi	31	63	remboursem.		17.656 71
Id. Dimanche	141				31.458 85
Lannoy —	37		—		2.916 00
Croix —	32		—		4.383 77
Wattrelos —	30		—		3.700 00
Ascq —	2		—		1.300 00
Totaux	336				61.905 33

Les opérations du mois de mars sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Defrenne-Wibaux, Alfred Dubarry, directeurs et MM. Edouard Tellelin fils, J.-B. Dupont-Grupez-Agidius, à Lannoy, par M. Gaillemin — A Croix, par MM. Henri Segard, Lepers et Selosse — A Wattrelos, par MM. Clément Dubois et Ed. Delplanque — A Ascq, par MM. Jules Havez et Léon Drouvers.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursement, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande

Le caissier : FAYMONT.

Photographie artistique Victor HERMANT

168, GRANDE-RUE, ROUBAIX

12 portraits demi-nature, et bordure pour 5 francs A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

La solennité musicale de dimanche

Comme nous l'avons dit dans notre numéro d'hier matin, c'est à une véritable solennité musicale que nous assistera dimanche matin, à la salle des fêtes de la place Leverrier. Une foule considérable d'amateurs de bonne musique était venue pour entendre, à la première audition de notre ville et, de l'avis de tous, le concert de dimanche a été l'un des plus brillants donnés jusqu'ici dans notre ville. Cela du reste avait été prédit et la musique municipale, ainsi que nos vaillants orphéonistes, ont remporté un succès que l'on peut qualifier de colossal, sans être aucé d'exagération, succès d'ailleurs très mérité.

Chacune des parties du programme s'ouvrait par deux morceaux joués par la musique municipale sous la direction sobre et mesurée de M. Gryzey, cette société a, dans la Symphonie pastorale de Beethoven ; « Military » de J. Waterson ; « Histoire de la Danse » de Vienne, de J. Strauss et « Séminaria » de Rossini, ces trois derniers morceaux arrangés par M. Gryzey, ont affirmé une fois de plus sa brillante réputation.

Si le temps et l'espace ne nous étaient pas mesurés, nous nous tiendrions longuement sur les qualités de cette musique vraiment remarquable. Chez elle, pas d'éclat, mais une harmonie et c'est avec un profond plaisir que les auditeurs ont entendus les différents morceaux qu'elle a interprétés. Les soli étaient empreints d'une réelle virtuosité et dans l'importante masse des lois, l'on retrouvait ce majestueux ensemble qui constitue l'une des grandes qualités de la musique municipale. En un mot exécution irréprochable.

On sait tout le bien que nous pensons et que nous avons déjà dit de notre brillante phalange orphéonique.

C'est toujours le même sentiment artistique, le même fini, la même délicatesse dans l'exécution ; il est impossible de ne pas applaudir après une grâce et un charme absolument particuliers dans ses interprétations, qui revêtent, par conséquent, un caractère très spécial.

Ce caractère, nous l'avons retrouvé dans l'exécution de « Nos Compagnes » de Masseret, et le « Tyrtée » d'Ambroise Thomas.

Honneur à son chef éminent, M. Louis Rossor, ainsi qu'à sympathique et digne président M. Ed. Morval, dont nous louons avec plaisir le réel dévouement pour faire ressortir la société des Crick-Sicks, dont tout tourquenois peut être fier.

Nous avons cependant, à notre cours de cette soirée, Mme Eva Maiza, qui possède une voix d'une grande beauté, un timbre pur et agréable et elle joint à cela une méthode très sure et une diction sans reproche.

Avril, ariette de Ch. Sojoux : l'air *Herodiade*, de Massenet et *M'aimé moi*, de Pfeiffer, morceaux finement détaillés par la gracieuse cantatrice lui ont valu les applaudissements unanimes de toute la salle. Rappelée et brisée, elle nous a dit avec une grâce charmante la *véritable manola*, aussi grand a été son succès.

C'est devenu un cliché de dire que M. Paul Delduck possède une voix chaude et vibrante, et quelle est puissant organe a produit l'impression la plus agréable ; cependant, comment ne pas le dire après l'avoir entendu de nouveau dimanche dans l'air de *Rigoletto*, de Verdi ; le grand air de *la Juive*, d'Halévy, et dans une suave mélodie de *Fidgar intitulée : Pâtiqué tout tout en fleurs* ; morceaux chantés par lui dans la perfection.

Dans un duo pour flûte et hautbois de Meyrat MM. Vanlaethem avaient fait fermer l'atelier pour une question de salaire et de travail. Les ouvriers reprendrant sans doute le travail dans la matinée.

Disparition

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur un jeune garçon de douze ans, Jean Vandenbossche, habitant Wattrelos, disparu de son domicile, depuis Vendredi 15 courant sont priées de les donner à MM. les commissaires de police de Wattrelos, Roubaix ou Tourcoing.

Le jeune garçon était habillé d'un vêtement noir.

Extradé

La gendarmerie de Tourcoing a remis dimanche après-midi entre les mains de celle de Mouscron le nommé Hector Desmet, 34 ans, marchand de lignes, né à Meulebeke, actuellement prisonnier de Bruges pour vol commis dans la nuit du 13 au 14 décembre 1893 avec escalade et effraction.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 11 au 16 Mars 1895

Soie.	51
Laine peignée	643.809
Laine filée.	101.927
Blousses	61.336
Coton.	22.930
Totaux.	829.973

Conditionnements. 2.237
Tirages . . . 108
Dégraissages 33

Le directeur,
Arthur BOYRE.

MOUVEAUX

Prise au piège

La nuit dernière vers trois heures du matin, M. *Louis Picavet*, habitant avec son oncle M. Pierre Lehoucq, propriétaire, rue de la Chaussée des Carliers, venait requérir le garde Pinquet, pour constater l'intrusion d'une personne étrangère dans leur habitation et qui était entre qu'on avait commis dans leur maison M. Lehoucq.

Cette fille nommée Léopoldine Cauvin, âgée de 37 ans, née à Leuze (Belgique), connaissant les usages de la maison s'y était introduite la veille vers sept heures du soir, a déclaré n'avoir aucune mauvaise intention.

N'ayant pas se replacer et n'ayant pas d'asile, elle voulait seulement passer la nuit et pour cela elle dit s'être introduite dans la chambre de la gouvernante, s'être assise sur une chaise pour prendre un tête au pied du lit et qu'elle s'endormit fait en dormant sans réveillé cette dernière.

Mais la gouvernante déclare avoir été réveillée par le bruit fait en ouvrant la porte de l'arrière qui se trouvé à la tête de son lit ; qu'elle a ouvert les yeux et vu une personne qui se sauvait en se baissant pour n'être pas reconnue, ce qu'elle fait crier « au voleur » pour réveiller ses patrons.

Elle fut aussitôt découverte blotie dans une pièce voisine.

Le garde Pinquet l'ayant fouillée a trouvé sur elle quatre bougies qui la gouvernante reconnut pour celles qu'elle avait achetées chez un épicier du quartier. Après quelques dénégations, l'intrus finit par avouer qu'elle avait pénétré dans un paquet qui se trouvait dans la relaverie et qui en contenait encore dix.

Elle a été conduite au dépôt de sûreté et remise à la gendarmerie de Tourcoing, pour être mise à la disposition du Parquet.

FLERS-LE BREUCQ

Un festival

La Fanfare du Breucq organise, pour le dimanche 16 juin prochain, un grand festival d'harmonies, de fanfares et d'orphéons, ainsi qu'un tir à la cible choisie, pour les compagnies de sapeurs-pompiers. Des primes importantes en espèces seront tirées au sort entre toutes les sociétés qui participeront à cette fête. Les adhésions sont reçues par M. Louis Lepers, président de la Fanfare du Breucq.

LE NORD

CAMBRAI

Détournement de substances militaires

Un officier, un sous-officier et un simple soldat du fort de ligne sont compromis dans des affaires de détournements portant sur des substances de guerre et des conserves. Le soldat, premier soupçonné, revendiquait comme ayant été commis par lui, les détournements reprochés à l'officier dont il était l'ordonnance, mais quand, pour confirmer ce mensonge, on le menaça du Conseil de guerre, il fit des aveux et cita des noms.

AVESNES

Saint-Hilaire. — M. Gran Clovis, âgé de 65 ans, cultivateur à Saint-Hilaire a disparu de son domicile depuis le 14 mars courant : toutes les recherches ont été vaines, les plus actives ont été infructueuses ; la famille du disparu est dans la plus grande inquiétude et n'a pas pu conjecturer sur cette disparition rien ne pouvant la motiver ou faire prévoir.

DUNKERQUE

Chronique maritime. — Le steamer anglais *Well-mia*, est parti de Melbourne le 17 mars, allant de Sydney à Dunkerque avec laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies-Reims.

Le steamer anglais *Stoffa* est parti de Sydney, le 16 mars pour Dunkerque avec laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies-Reims.

Le steamer anglais *Stoffa* est parti de Rosario le 17 mars allant de Montévideo à Dunkerque avec diverses marchandises.

Les steamers Moopate et Gersten sont partis de Las-Palmas le 16 mars allant de la Plata à Dunkerque, avec diverses marchandises.

Le steamer anglais *Curfew* est passé à Malte, le 5 mars allant de Cérette à Dunkerque.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 18 mars 1895
Présidence de M. Dassonville, vice-président.
Ministère public : M. Gachon, substitut.

LILLE

Vol. — Pauline Boeig, 16 ans, domestique habitant rue des Douze-Pilotes, chez Madame Veuve Lebergue qui s'aperçut de la disparition d'une chemise, d'un jupon, de deux oreillers et d'autres objets de lingerie porte plaint'e.

Dans la même maison demeurant une fille nommée Mme Jeanne Dumez, 30 ans, cordonnier, qui prétendaient que Pauline Besin était venue les voir et leur avait montré ces objets en chargeant Dumez de les vendre. Celui-ci les avait vendus au bloc pour un fr. ne.

Pauline Besin est condamnée à 5 jours de prison, Meunier est condamné à un mois.

COMINES

Vol. — Le 9 mars, Mme Auguste Masson voyant un rôdeur s'introduire dans jambes de chez une de ses voisines, la dame Fortin qui demeure rue du Moulin se mit à crier : Au voleur. Son mari arriva et poursuivit le rôdeur qui saisit un prétexte de douanes barra heureusement le chemin.

Le voleur était un nommé Dépré Versatrate, 56 ans, qui est frappé d'une sorte d'aliénation.

Deux mois de prison à cet homme.

Autres affaires :

Pour infraction à une arrêtée d'expulsion. — 4 mois de prison à Alfred Jouchin, sans profession ; un cile — 15 jours à Henri Duchâtel 19 ans, maçon.

Pour mendicité et vagabondage. — 1 mois de prison à Léon Dérégnaucourt, âgé de 18 ans sans profession.

Les fraudes. — A Henri Blangi, 6 jours de prison et 500 francs d'amende. — Charles Sohnrey, 65 ans, journalier, et Léon Badar, peigneur, tous deux de Roubaix, ont été condamnés à 5 francs de Wattrelos important du tabac, du poivre et des allumettes. Coût pour chacun d'eux : 2 mois de prison et 500 francs d'amende.

Les dangers de l'éclairage électrique

Ces jours derniers, lors de la terrible tempête de neige qui a sévi sur l'intérieur du territoire et les environs, causant toute la contrée d'une couche de plus de 80 centimètres d'épaisseur, il s'est produit des faits étranges que nous trouvons à raconter à nos lecteurs :

Le vent a renversé plusieurs poteaux-supports de l'éclairage électrique de Clermont-Ferrand, et, au milieu de la chaussée glacée, qui avaient glissé les passants, lorsque l'on d'eux venait à toucher le fil électrique, il éprouvait une épouvantable commotion, une personne est même restée inconsciente sans connaissance et un malheureux cheval qui s'était embarrassé dans ce fil funeste a été littéralement foudroyé. On parle également de grands inconvénients amenés par le contact des fils de l'école rage électrique avec les fils du téléphone.

Les capsules Guyot, si efficaces contre la toux et les rhumes anciens ou négligés, la toux de l'asthme, du catarrhe, de la *grippe* ou *influenza*, ne ressemblent en rien aux autres capsules de Goudron. Les capsules Goudron Guyot — liqueur titrée et concentrée — se soit en même temps, soit alternativement. Ces médicaments sont la propriété exclusive de la maison L. France, 16, rue Jacob, Paris.

CONSEIL PRÉCIEUX

Nous conseillons à tous ceux (hommes, femmes, adultes et enfants) qui ont été atteints d'**Influenza, Bronchites, Pneumonies, Grippes** etc., de faire un usage soutenu et régulier de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, s'ils veulent rétablir en peu de temps les forces perdues et réconforter leur sang.

C'est, en effet, le meilleur tonique que l'on puisse prendre, puisqu'il est soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et du QUINQUINA de qualité tout à fait supérieure.

Au reste, pas un médecin, connaissant ce prodigieux apéritif, ne contredira notre affirmation.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette verte bleuette pour éviter les contrefaçons, déjà bien nombreuses et contre lesquelles nous nous proposons de sévir rigoureusement. TRILLES Frères.

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre Desrhaps. — Bureaux : 7 h. 1/2. — Rideau : 8 h. 0/0. — Jeudi 21 mars 1895, Spectacle offert aux dames. Deux dames ou un cavalier avec une dame paieront une place.

La Consigne est de rouler

Vaudeville en un acte

Surcouf

Opéra-Comique en 3 actes, plus un prologue

Grand-Théâtre de Lille. — Mardi 19 mars, spectacle extraordinaire avec le concours de Mlle Dupont, Ire dugazon, *Werther*, drame lyrique en 4 actes et 5 tableaux. Le spectacle sera terminé par *Mam'zelle Nitouche*, opérette en 4 actes.

Jeudi 21, dernière de l'*Africaine*, avec le concours de M. Noté.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Moutons à Lourches. — Le premier jouer ayant le point n'est pas obligé de continuer de jouer dans le point du partant où sa première carte en était. — *M. C.* Il n'y a pas d'erreur. La première carte est seule jouée. — *M. V.*, *boulevard de la Liberté, Lille.* Le propriétaire est tenu de donner de l'eau à ses locataires, mais il faut préalablement tenir compte des cas de force majeure.

LE FACTEUR

Etat-civil de Roubaix

Du 18 mars

Naissances. — Fernand Vangermez, rue Fresnoy, 129 — Maria Vandaverbelle, Hôtel-Dieu — Nelly Hanlot, rue de Lannoy, 342 — Gustave Dutrandil, rue de Lannoy, 342 — Gustave Dutrandil, rue de Lannoy, 342 — Gustave Dutrandil